

**Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis à **AUBERVILLIERS (93300)**

**9 rue Hémet**

Cadastré Section AF numéro 44, pour une contenance cadastrale de 04 ares et 90 centiares.

Lot numéro 52 de l'Etat Descriptif de Division : Dans le bâtiment B, escalier 2, au troisième étage, porte à droite, droite en

sortant de l'ascenseur, **UN APPARTEMENT** de deux pièces principales comprenant selon procès-verbal de description dressé le 21 février 2022 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice associée à ROSNY-SOUS-BOIS (93) : un hall d'entrée, un salon, une chambre, une cuisine, une salle d'eau, un w.-c., des placards.

**Superficie privative** (Loi Carrez) : **46,88 m<sup>2</sup>**. Et les 76/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G.

Lot numéro 162 de l'Etat Descriptif de Division : Dans le bâtiment B, au sous-sol, **UNE CAVE**. Et le 1/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G.

**Les lieux sont loués.**

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 9 rue Hémet à AUBERVILLIERS (93300)**, dont les références cadastrales sont section AF numéro 44, représenté par son syndic en exercice le Cabinet CONCILIA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 35.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 520 911 553, ayant son siège social 142 boulevard de la Villette à PARIS 19<sup>ème</sup> et elle-même représentée par son gérant, y domicilié en cette qualité. Ayant pour Avocat, Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

---

**MISE A PRIX : 30.000 Euros** (Trente mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

---

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères, d'un montant de 3.000 Euros.

**On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.**

Fait et rédigé à PANTIN (93), le 16 septembre 2022. Signé : Maître Florence LOUIS

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen (5<sup>ème</sup> étage), 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/03501

- à **Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray, 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

- à **Maître Xavier GUITTON**, membre de l'AARPI AUDINEAU-GUITTON, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10, rue de la Pépinière, 75008 PARIS – **www.audineau.fr** - sur le site **avoventes.fr**

**Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 04 NOVEMBRE 2022 de 15 H 30 à 16 Heures**